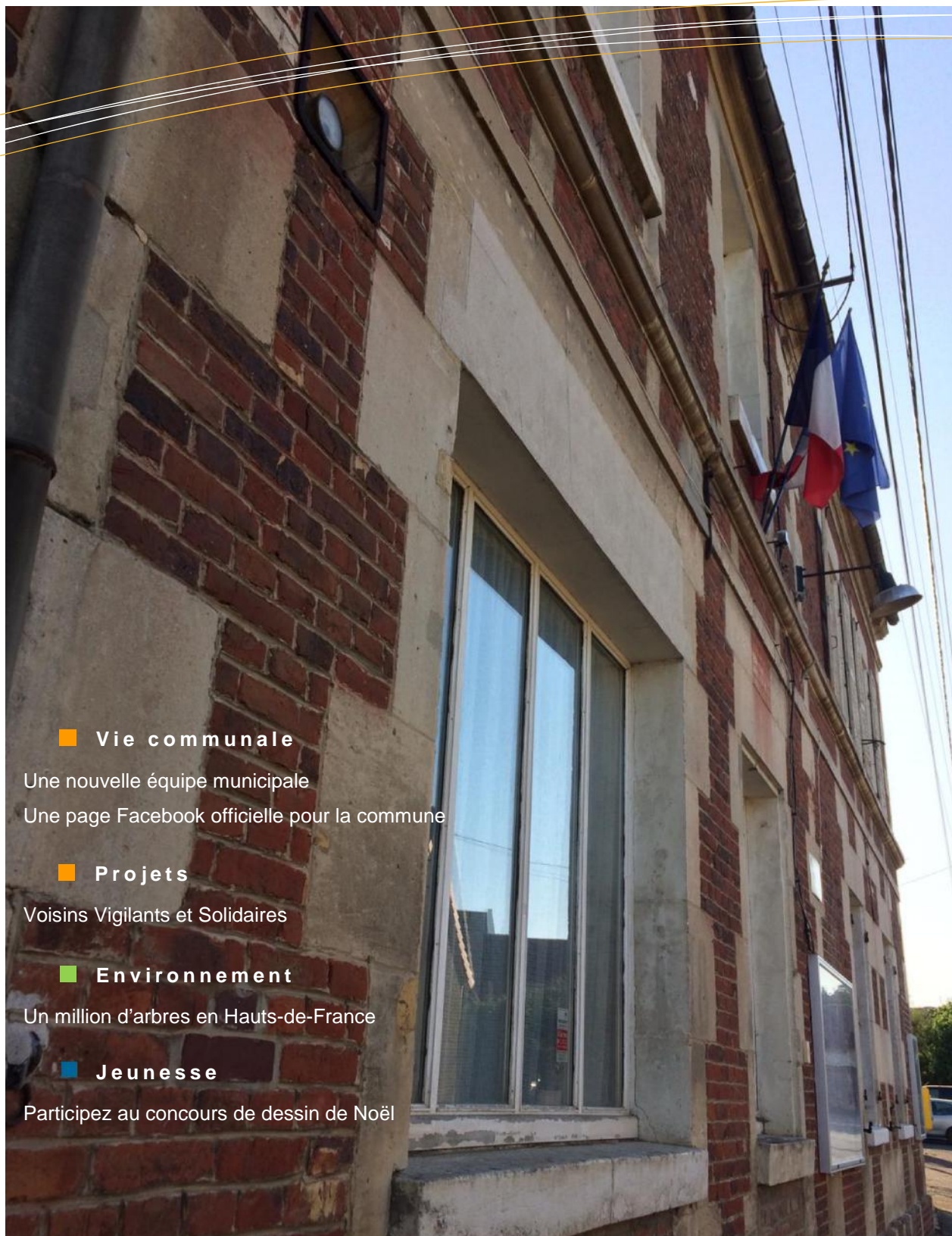


# CHOISY-LA-VICTOIRE

## Mon Village



### ■ Vie communale

Une nouvelle équipe municipale  
Une page Facebook officielle pour la commune

### ■ Projets

Voisins Vigilants et Solidaires

### ■ Environnement

Un million d'arbres en Hauts-de-France

### ■ Jeunesse

Participez au concours de dessin de Noël

## ■ Votre mairie

### INFORMATIONS UTILES



#### Horaires d'ouverture au public

Les lundis et mercredis de 17h30 à 19h  
**Fermeture du secrétariat de mairie du 21 juillet au 9 août**

**Port du masque obligatoire**



#### Coordonnées de la mairie

88 Grande Rue  
60190 CHOISY-LA-VICTOIRE  
Tel. : 03 44 78 22 14

mail : [mairie.choisylavictoire@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisylavictoire@wanadoo.fr)



#### Le secrétariat est joignable par téléphone

Les lundis de 10h à 12h et de 14h à 19h et les mercredis de 14h à 19h

## ■ Calendrier des collectes

Les bacs doivent être sortis la veille au soir

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
TRI SELECTIF (emballages/journaux)	Rue du Tour de Ville		Choisy La-Victoire		
ORDURES MENAGERES		Choisy La-Victoire	Rue du Tour de Ville		
DECHETS VERTS du 15/03 au 15/11				Choisy La-Victoire	
ENCOMBRANTS	Uniquement sur rendez-vous en contactant le 0 805 69 16 69 ou en complétant le formulaire sur <a href="http://ccpe.collecte-encombrants.fr">http://ccpe.collecte-encombrants.fr</a>				

Les collectes sont assurées les jours fériés sauf les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai où elles auront lieu avec un décalage d'une journée se répercutant sur toute la fin de la semaine.

## ■ Service de boulangerie

Nous vous rappelons que la boulangerie de Sacy-Le-Grand assure sur Choisy-La-Victoire, un service de Boulangerie itinérant, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

## ■ Pizzas à emporter

Nous vous rappelons que le Petit Camion Jaune est présent tous les mardis de 18h à 21h, devant la mairie d'Avrigny (hors période de congés). Vous avez la possibilité de commander sur place, par téléphone ou mail.

Bulletin municipal distribué gratuitement à toutes les familles de la commune

Responsable et directeur de la publication : Brigitte PARROT, Maire  
Comité de rédaction : Membres titulaires de la commission bulletin municipal : Brigitte PARROT - Elisabeth BARROIS - Maxime DUCHENE  
Patrice BANCELIN

Conception et réalisation : Elisabeth BARROIS

Crédit photos : Images libres de droit gratuites pixabay ou Mairie de Choisy-La-Victoire sauf mentionné

Impression : Mairie de Choisy-La-Victoire

Tirage : 110 exemplaires



## SOMMAIRE

### VIE MUNICIPALE P4 – P9

- Conseil Municipal ■ Boîte à idées
- Dégradations ■ Un groupe
- FACEBOOK Choisy-La-Victoire/Avrigny
- « SOLIDARITÉ » ■ La page officielle
- Facebook ■ Annulation de la soirée du
- 13 juillet ■ Un masque pour chacun ■
- Rappel des règles ■ Projet Voisins
- Vigilants et Solidaires

### SUR NOTRE TERRITOIRE P9

- CCPE ■ Conseillers départementaux

### ACTUALITES P10

- Ouverture déchetteries ■ Opération
- Tranquilité Vacances ■ Prévention
- incendie ■ Opération Tranquilité Seniors
- Covid-19 et canicule

### ENVIRONNEMENT P10 – P11

- Point de collecte du verre ■
- Ecosystème ■ Du perchlorate dans l'eau
- Transfert de la compétence « eau
- potable » ■ un million d'arbres en Hauts-
- de-France

### JEUNESSE P12– P13

- RPI : une situation inédite liée au
- Covid-19 ■ RPI : Effectifs à la rentrée
- 2020/2021 ■ Gratuité des transports
- scolaires ■ Recensement 16 ans ■ Carte
- Génération #HDF ■ Concours de dessin

### TRAVAUX P14

- Restauration de l'église ■
- Lampadaires défectueux ■ Panneaux de
- signalisation routière ■ Canalisations rue
- Neuve

### VOS DEMARCHES P15

### NUMEROS UTILES P16



Nous traversons une période inédite de pandémie mondiale. En France, l'épidémie de Covid-19 semble désormais sous contrôle. Pourtant le virus circule encore et des foyers ressurgissent. Aussi, les règles sanitaires doivent être appliquées sérieusement pour éviter une « seconde vague ».

Quoi qu'il en soit, la crise sanitaire nous impacte tous dans notre vie quotidienne bouleversée par le confinement que nous avons vécu jusqu'au 11 mai dernier.

C'est dans ce contexte très particulier que le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars 2020.

Nous sommes maintenant sortis du confinement. Cette sortie a dû être gérée et vécue très sérieusement pour que la propagation du virus soit maîtrisée et que progressivement, nous revenions à une vie sociale, familiale et professionnelle normale.

Compte tenu de la situation, nous avons cependant été obligés d'annuler cette année notre traditionnelle fête du 13 juillet. Souhaitons qu'elle n'en soit que plus belle l'an prochain !

La période estivale 2020, dans laquelle nous sommes entrés, doit évidemment tenir compte des contraintes sanitaires.

Cela étant, le Conseil Municipal a pu s'installer officiellement le lundi 25 mai 2020 et c'est avec un nouvel élan et plus motivée que jamais, que toute l'équipe a voté le budget le 8 juin 2020.

Déjà quelques nouveautés pour mieux vous informer :

Choisy-La-Victoire a désormais sa page Facebook officielle et le bulletin municipal fait peau neuve avec ce nouveau numéro. Vous y retrouverez tous les 6 mois, vos rubriques habituelles relatant les réalisations les plus récentes ou évoquant les projets engagés et ceux en perspective, notre actualité, la vie de la commune et toute sorte d'informations utiles d'ici et alentours.

Nos projets d'avant la crise, qu'il s'agisse des trottoirs Grande Rue, de l'église, de l'espace de jeux ou du parcours de santé sur le terrain Gaston et Christian DELAVENNE, sont toujours d'actualité. Ils sont cependant tributaires de l'obtention des subventions qui connaissent un certain retard dû au confinement et aux conditions de reprise draconiennes au niveau sanitaire. Nous poursuivons nos actions ardemment.

Portez-vous bien, restons vigilants et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis. Santé et bel été à tous !

## AGENDA (\*)

- **Mardi 1er septembre** : Rentrée scolaire
- **Courant octobre** : Réunion de présentation voisins vigilants et solidaires
- **Entre le 10 novembre et le 10 décembre** : remise des dessins pour le concours
- **Samedi 12 décembre** : Goûter de Noël et résultat du concours

(\*) si les conditions sanitaires le permettent

## ■ Conseil Municipal

### INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars 2020, lors du premier tour des élections municipales, plus de 30 000 communes ont élu leurs conseils municipaux au complet. En raison de la crise sanitaire, la loi du 23 mars 2020, pour faire face à l'épidémie de Covid-19, a notamment prévu que les conseillers municipaux et communautaires, élus au premier tour, entreraient en fonction à une date ultérieure.

Dans ce contexte exceptionnel, l'installation du nouveau Conseil Municipal de Choisy-La-Victoire a donc été retardé et n'a eu lieu que le 25 mai dernier. Madame Brigitte PARROT y a été réélue maire, Monsieur Patrice BANCELIN, 1<sup>er</sup> adjoint et Monsieur Jean-Pierre HUVET, 2<sup>ème</sup> adjoint. Vous retrouverez parmi les conseillers municipaux quatre nouveaux venus et quatre présents lors du précédent mandat.



### PRESENTATION DE L'EQUIPE

#### ■ Le maire



**Brigitte PARROT**  
Maire  
Conseiller communautaire et membre de toutes les commissions et syndicats de la commune, ADICO, CNAS, comité de pilotage PLUIH

#### ■ Les adjoints



**Patrice BANCELIN**  
1<sup>er</sup> adjoint  
Membre suppléant CCPE, membre commissions communication, travaux, appels d'offres et syndicat scolaire



**Jean-Pierre HUVET**  
2<sup>e</sup> adjoint  
Membre commissions communication, travaux et SEZEO

#### ■ Les conseillers municipaux



**Dominique BANCELIN**  
Conseiller  
Membre commissions des travaux et appel d'offres



**Elisabeth BARROIS**  
Conseillère  
Membre commissions fêtes et cérémonies, communication, appels d'offres. Membre suppléante commission travaux et syndicat des eaux



**Maxime DUCHENE**  
Conseiller  
Membre commission électorale, commission communication, comité de pilotage PLUIH, syndicat des eaux



**Thierry DUPONT**  
Conseiller  
Membre suppléant commissions appels d'offres, fêtes et cérémonies



**Daniel DURDAN**  
Conseiller  
Membre suppléant commissions communication et appels d'offres



**Raphael MADRUGA PEREZ**  
Conseiller  
Membre suppléant fêtes et cérémonies



**Sylvie POTET**  
Conseillère  
Membre commission fêtes et cérémonies. Membre suppléant commission appels d'offres et comité de pilotage PLUIH, suppléante syndicat des eaux



**Gwenaelle TRINQUESSE**  
Conseillère  
Membre commission fêtes et cérémonies, syndicat scolaire, correspondant défense, suppléante ADICO

## ■ Agir ensemble

### CHANGE TA COMMUNE : UNE BOÎTE A IDÉES POUR INSPIRER ET PROGRESSER

Une boîte à idées sera installée d'ici fin juillet sur le mur de la mairie à côté du panneau d'affichage officiel.

#### Son but ?

Associer aux avancées du village, tous les habitants porteurs d'idées nouvelles, parce que Choisy-La-Victoire est avant tout la commune de tous ses habitants.

#### Qui peut participer ?

Tous les habitants de la commune

#### Que se passe-t-il après ?

La boîte sera relevée régulièrement et les idées seront évoquées lors des réunions de la commission dédiée à l'animation de la commune. Si l'idée est retenue et qu'elle nécessite une délibération, la question sera alors évoquée au cours du prochain Conseil Municipal.

Si vous avez laissé vos coordonnées, une réponse vous sera apportée.

Alors si vous souhaitez soumettre des idées constructives aux élus, n'hésitez pas ! De manière anonyme ou en précisant votre nom, prénom et email pour permettre la réponse, quel que soit le sujet vous pouvez faire des suggestions qui seront analysées.



## ■ Actions solidaires

### UN GROUPE FACEBOOK

#### Choisy-La-Victoire/Avrigny « SOLIDARITÉ »

A l'initiative de deux habitants des villages de Choisy-La-Victoire et d'Avrigny, le groupe Facebook Choisy-La-Victoire / Avrigny « SOLIDARITE » a vu le jour le 18 mars 2020 dernier, alors que débutait le confinement en France.

Une belle initiative solidaire dont l'objectif était de créer du lien, d'échanger sur le virus, de partager les besoins de chacun pour y répondre entre membres, de proposer des services d'entraide... Plus largement, ce groupe permet de partager des informations sur ce qui fait la vie de nos villages, d'échanger des informations diverses et variées, de récupérer des devoirs donnés au sein du regroupement scolaire par exemple, etc...

Aujourd'hui, le groupe compte 70 membres.



Retrouvez le groupe :

<https://www.facebook.com/groups/501392697470738>

## ■ Dégradations

### TENTATIVE D'EFFRACTION A LA MAIRIE ET PARKING DU STADE LABOURÉ

La mairie regrette d'avoir été victime ces derniers mois de plusieurs actes de malveillance et de dégradations volontaires de l'espace public. Des « dérapages de voitures » ont fréquemment lieu aux beaux jours sur le parking du stade, nécessitant systématiquement un ratissage complet du parking. En juin dernier a également eu lieu une tentative d'effraction à la mairie heureusement sans conséquence et dont les dégâts seront pris en charge par l'assurance.

Ces attitudes sont répréhensibles et sujettes à intervention des forces de l'ordre.

## ■ Outil de communication

### CHOISY-LA-VICTOIRE A LA PAGE... FACEBOOK

Avec l'installation du nouveau Conseil Municipal, le moment était judicieux de créer un outil de communication qui puisse contribuer à donner un nouveau dynamisme à la commune : la page officielle de Choisy-La-Victoire a ainsi vu le jour. Cette page a pour but de relayer les principales informations qui concernent les Choisiennes et Choisiens. Vous y trouverez des informations, des annonces, des initiatives du département et de la région... des publications qui peuvent intéresser les Choisiens au quotidien.

Alors, abonnez-vous vite !

Mais que ceux qui ne maîtrisent pas facebook, qui ne souhaitent pas s'abonner ou qui ne pourraient pas le faire se rassurent : les communications papier de la mairie dans vos boîtes aux lettres continueront d'exister.

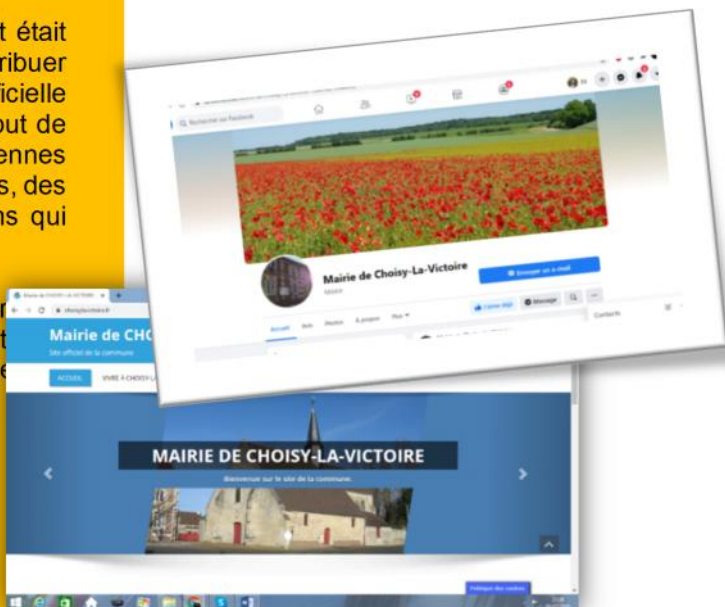
Pour découvrir la page rendez-vous sur :



[Mairie de Choisy-La-Victoire](#)

Retrouvez-également le site de la commune :

<https://www.choisylavictoire.fr/>



## ■ Fête et commémoration

### NOTRE TRADITIONNELLE FETE DU 13 JUILLET ANNULEE



Photos d'archives  
2012 - 2013 - 2019

Chaque année la commune de Choisy-La-Victoire a coutume d'inviter ses habitants à participer à sa traditionnelle fête du 13 juillet.

Dans une ambiance conviviale autour d'un repas animé d'un feu d'artifice, d'une marche au flambeau et d'animations diverses, se sont habituellement une centaine de personnes qui se retrouvent le temps d'une belle soirée.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, ce rendez-vous festif et convivial n'aura pas lieu cette année.

### UNE COMMEMORATION DU 8 MAI 1945 EN COMITE RESTREINT

Cette année, l'hommage aux victimes de la guerre 39/45 s'est tenu suivant les directives de la préfecture.

Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie pour la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 a été limitée à la présence de Madame le Maire, ses adjoints et le correspondant défense de la commune. Le dépôt de gerbe devant le monument aux morts au nom des anciens combattants et des habitants de la commune a ainsi eu lieu dans la plus stricte intimité et dans le recueillement.

## ■ Actions solidaires

### OPERATION « UN MASQUE POUR CHACUN »



Suite à l'annonce de la fin du confinement le 11 mai dernier, la Région Hauts-de-France a lancé l'opération "un masque pour chacun" afin que les habitants des Hauts-de-France puissent être gratuitement équipés d'un masque.

Le Conseil Régional a ainsi commandé 6 millions de masques en tissu, réutilisables et a décidé de mettre aussi à disposition 10 millions de masques chirurgicaux à usage unique.

Des modalités pratiques ont été mises en place en partenariat avec les collectivités. La mairie a ainsi pu distribuer à 2 reprises un masque réutilisable par adulte et 2 masques à usage unique pour les 6 -19 ans.

Lors du premier approvisionnement les quantités fournies par la Région n'ayant pas été suffisantes, 5 masques jetables ont été donnés en remplacement des masques réutilisables manquants.

## ■ Rappel des règles établies

### UTILISATION DES ENGIN BRUYANTS

Les beaux jours sont souvent le moment idéal pour effectuer les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique. Voici un petit rappel de la réglementation en vigueur sur Choisy-La-Victoire. Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi**  
de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

**Les samedis**  
de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Les dimanches**  
de 10h à 12h



### CHIENS ET DÉJECTIONS CANINES

Les propriétaires de chiens sont tenus de faire cesser, autant que faire ce peu, les aboiements intempestifs.

Pour ce qui est des déjections sur la voie publique, il convient de les ramasser. Cela évitera aux roues de poussettes, de vélos ou à vos semelles de chaussures de ramener à la maison un souvenir bien malodorant.

### BRULER SES DÉCHETS

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit strictement de brûler des déchets sous peine d'amende.

### USAGE DE DRONES REGLEMENTÉE

Un drone est un engin volant sans passager, piloté à distance. Certains drones de loisir doivent avoir une autorisation pour voler. Dans tous les cas, des règles conditionnent leur pilotage. Certaines zones sont interdites au vol et d'autres soumises à restrictions. En cas d'incident, votre responsabilité peut être engagée. Si le poids de votre drone est supérieur ou égal à 800g, vous devez l'enregistrer et suivre une formation en ligne. (source : [Sante-public.fr](https://www.sante-public.fr)). Il existe des hauteurs à respecter et des règles liées au respect de la vie privée.

Pour tout savoir consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630>

### USAGE DES BARBECUES DU STADE

Le Parc Gaston et Christian DELAVENNE est équipé de barbecues et de tables de pique-nique. Vous avez la possibilité de les utiliser gratuitement. Pour cela pensez à réserver en mairie et à laisser les lieux propres.

## ■ Sécurité VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



Devenir « mairie vigilante », c'est entrer dans le dispositif des « Voisins Vigilants et Solidaires ».

La commune de Choisy-La-Victoire a entamé une réflexion et des démarches afin d'étudier l'opportunité de mettre en place le dispositif sur son territoire.

L'idée est de « mieux vivre ensemble en sécurité » grâce à la participation citoyenne de chaque habitant adhérant au dispositif. Fondé sur la solidarité, le partage et la bienveillance des uns envers les autres, il s'agit d'un réseau social de voisinage qui permet de lutter contre les cambriolages en créant du lien social avec ses voisins.

Concrètement il s'agit d'une plateforme internet de communication communautaire gratuite permettant via son téléphone portable de mettre en relation les habitants par mail ou SMS afin de mettre en échec les cambriolages. Sur cette plateforme, il est possible de partager ses dates de départ en vacances, de publier des annonces, de faire connaissance avec ses voisins, de signaler des faits inhabituels. Performant, innovant, le dispositif informe instantanément chaque Voisin Vigilant dès qu'un danger est signalé.

Une réunion publique d'informations à laquelle tous les Choisiens et Choisiennes seront invités, aura lieu courant octobre 2020.

## ■ Conseil départemental DES ELUS À VOTRE ÉCOUTE EN CAS DE BESOIN

**LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE À VOTRE SERVICE**

**PATRICE FONTAINE** **ANAÏS DHAMY**

**CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS**

Anaïs DHAMY et Patrice FONTAINE, vos Conseillers départementaux sont à votre écoute pour échanger et vous accompagner dans vos démarches.

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS**

✉ pf.conseils@wanadoo.fr ☎ 06 08 07 98 99  
 36 rue des marronniers, 60420 Le Frestoy-Vaux  
 ✉ anaïs.dhamy@oise.fr ☎ 03 44 06 60 52  
 1 rue Cambry, 60000 Beauvais

## ■ CCPE « PROJET DE TERRITOIRE » ET ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 10 juillet dernier, s'est tenue à Canly, la réunion de la commission générale de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE). L'ensemble des conseillers municipaux des 19 communes qui composent la CCPE y était convié. Cette réunion a permis de présenter les avancés du « projet de territoire » mis en œuvre par la CCPE depuis septembre 2019.

Cette rencontre a été suivie de l'installation du nouveau Conseil Communautaire au cours duquel les conseillers communautaires élus ou leur suppléant (Maires ou 1<sup>er</sup> adjoint), ont pu procéder aux élections.

Madame Sophie MERCIER, Maire de la commune de Rémy a été réélue Présidente.

### Mais le « projet de territoire », qu'est ce que c'est ?

Savoir dire « d'où on vient ? » « où nous allons ? » et « comment nous allons y aller ? ». Le « projet de territoire » de la Plaine d'Estrées est un projet mis en œuvre par la Communauté de Communes afin de faire émerger une identité propre au territoire de la CCPE et quand on parle de territoire, on parle de l'ensemble des 19 communes réunies. Mais pourquoi un tel projet ? Il s'agit de faire avancer notre territoire confronté actuellement à de nombreuses mutations, de lui donner du sens et de lui permettre de perdurer. Pour cela, les élus locaux doivent être solidaires et travailler ensemble. Ils ont pu participer depuis septembre 2019 à plusieurs rencontres afin d'échanger sur leurs pratiques et aspirations. La mise en commun des travaux réalisés a permis de définir à ce jour 4 axes qu'il va falloir décliner en actions concrètes. La prochaine étape maintenant, sera de consulter les habitants et les personnes qui travaillent sur le territoire de la CCPE pour savoir ce qui va et ce qui ne va pas au quotidien, afin de capitaliser et de continuer à avancer concrètement sur le projet.

## ÊTRE INFORMÉ SUR L'ACTUALITÉ DE LA CCPE

**CCPE** **ALERTE CITOYENS**

Soyez informé gratuitement par SMS ou message vocal des actualités de votre communauté de communes

collecte des déchets  
 halte-garde et relais d'assistantes maternelles  
 assainissement  
 événements  
 halle des sports

**INSCRIVEZ-VOUS SUR**  
<https://ccplaine-estrees.alertecitoyens.com>

## ■ Déchetteries

### REOUVERTURE DES DECHETTERIES SANS RENDEZ-VOUS

Depuis le 29 juin 2020, toutes les déchetteries gérées par le SMDO sont à nouveau ouvertes aux usagers sans rendez-vous préalable. Pour rappel, les jours et horaires d'ouverture sont du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h. La carte d'accès est obligatoire et le port d'un masque et de gants est fortement recommandé.

## ■ Vacances

### GENDARMERIE : « OPERATION TRANQUILITÉ VACANCES »

Avec OTV, l' « Opération Tranquilité Vacances », vous pouvez signaler à la gendarmerie vos périodes d'absence pour permettre une surveillance de votre domicile par les patrouilles sur le secteur.

Pour bénéficier de la surveillance de votre domicile en votre absence vous devez compléter un formulaire que nous mettons à votre disposition en mairie pour vous simplifier les démarches. La demande doit être complétée et sera à déposer à la gendarmerie de Catenoy, au minimum 48h avant votre départ.

Vous pouvez également télécharger le formulaire sur le site service-public.fr

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>



## ■ Risque incendie

### UNE APPLICATION PRÉVENTION INCENDIE DÉVELOPPÉE PAR LE SDIS

Avec les moissons, les risques d'incendies sont multipliés. En 2019, les moissons réalisées dans des conditions climatiques exceptionnelles ont provoqué de nombreux incendies d'espaces naturels dans l'Oise.

La rapidité pour alerter les sapeurs pompiers et situer les départs des feux est primordiale.

Cette année pour améliorer l'alerte et gagner du temps sur l'intervention, le SDIS de l'Oise a développé une application « prévention incendie ». Cet outil est téléchargeable gratuitement et permet aux agriculteurs d'alerter les sapeurs-pompiers lors d'un départ de feu de récolte, en se géolocalisant sur le lieu du sinistre.

Les sapeurs pompiers savent ainsi précisément où se rendre rapidement.

Vous pouvez trouver une vidéo de présentation de cette application sur le site Internet du SDIS :

<http://www.sdis60.fr/actualite-operationnelle/application-mobile-prevention>

## ■ Solidarité intergénérationnelle « OPERATION TRANQUILITE SENIORS »



La gendarmerie de Catenoy vous rappelle l'existence de OTS, « Opération Tranquilité Séniors », qui consiste à réaliser des actions de proximité vers les seniors. Grâce à cette opération vous pouvez signaler les seniors à la gendarmerie et, si demandé par la personne, celle-ci recevra des visites et/ou pourra bénéficier des dispositions du plan canicule.

Nous tenons à votre disposition au secrétariat de mairie, la fiche de demande individuelle à compléter. Vous pouvez également la télécharger sur internet en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Nos-conseils2/Pour-les-particuliers/Pour-les-seniors/Operation-tranquillite-seniors>

Vous devez ensuite déposer votre demande en gendarmerie.



## ■ Santé

### QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE DANS LE CONTEXTE COVID-19 ?

Comme chaque année, du 1er juin au 15 septembre, Santé publique France coordonne le Système d'alerte canicule et santé en collaboration avec Météo France. Dans le cadre de cette veille saisonnière et lors d'épisodes de canicule, Santé publique France produit des synthèses épidémiologiques nationales et régionales. Elles rappellent les gestes simples à adopter pour lutter contre l'impact des fortes chaleurs à travers différents outils de communication.

En 2020, Santé publique France adapte la surveillance sanitaire et la prévention des conséquences des vagues de chaleur dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. La situation épidémique est prise en compte en tant que facteur aggravant dans la vigilance canicule, sachant que les populations vulnérables sont en partie les mêmes pour la Covid-19 que pour les fortes chaleurs (personnes âgées, souffrants de maladies chroniques, obèses...).

Alors si l'été s'annonce chaud, suivez bien les consignes ci-contre.

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

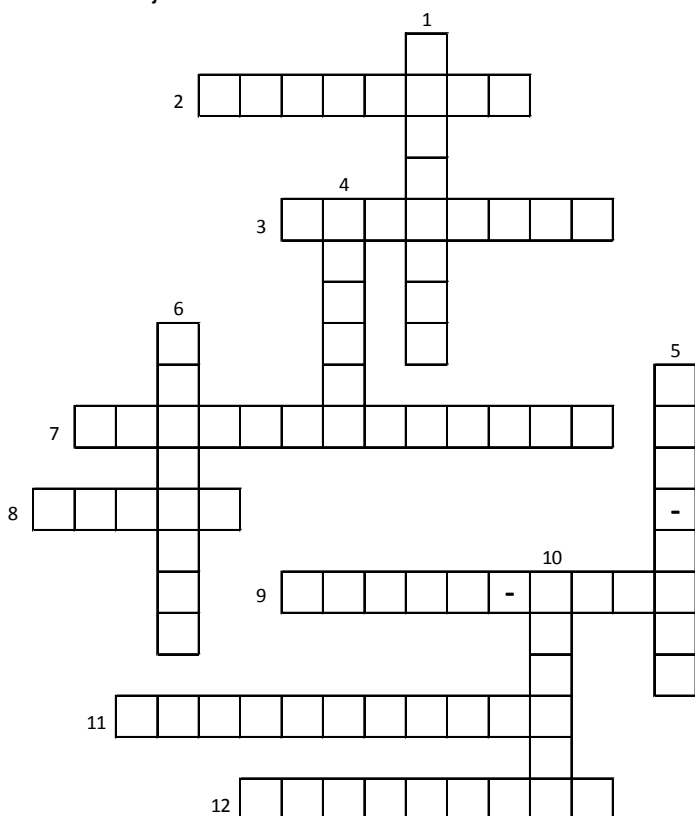
Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

## ■ Jeu

### MOTS FLECHES

Connaissez-vous bien votre commune et avez-vous bien lu notre nouvelle publication du bulletin municipal ?

A vous de jouer...



#### Vertical

- Nom du hameau de la commune
- Il y en aura 1 million de planter en Hauts-de-France dans les 3 prochaines années
- Nombre de communes composant la CCPE
- Ils seront bientôt neufs et plus visibles pour une meilleure sécurité routière
- Ce concours a lieu en fin d'année. C'est un concours de ...

#### Horizontal

- Rue où se situe le point de collecte du verre
- Elle vous informe régulièrement de l'actualité de la commune et vient d'être créée. C'est la page...
- On les remplace rue Neuve en août
- Vous pouvez les déposer dans la boîte prévue pour cela sur la façade de la mairie
- Nom de l'église de Choisy-La-Victoire
- Elles sont nécessaires à la réalisation des travaux sur la commune
- Nom des habitants de la commune

## ■ Déchets

### LA COLLECTE DU VERRE REMISE EN SERVICE RUE LOMBARDE

La collecte des emballages en verre se fait en apport volontaire dans les bennes à verres réparties sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.

Nous avons la chance de disposer, rue Lombarde, d'un point d'apport volontaire du verre.

Au court de l'été 2019, ce point de collecte a été accidentellement abimé. Il n'était donc plus fonctionnel. Son remplacement étant du ressort de la CCPE, la mairie a fait les démarches nécessaires. Elle vous a invité à vous rendre dans d'autres points de collecte ou à la contacter en cas de besoin pour procéder elle-même au ramassage du verre.

En mars dernier, la CCPE a remplacé le container et chacun peut de nouveau y déposer son verre.



#### Déposer uniquement bouteilles et bocaux

Seuls les verres d'emballages sont recyclables ! Aussi, seuls les bouteilles et les bocaux en verre sont donc à déposer dans le point d'apport volontaire. Merci de ne pas y déposer de vaisselle cassée, de pots de fleurs, de vases, de vitres cassées ou de cristal. Nous vous rappelons dans l'intérêt de chacun que les dépôts sont interdits au pied des containers.

#### Pensez-y ! Pas de couvercle

Pour optimiser le recyclage, les couvercles de vos bocaux et bouteilles en verre sont à jeter dans la poubelle jaune.

### Que deviennent ces déchets ?

Une fois collecté, le verre est emmené sur un centre de tri spécifique. Une fois les indésirables retirés, il sera valorisé en nouveaux emballages en verre.



## ■ Écosystème

### LE COQUELICOT SUR LA ROUTE DES CHAMPS

Avez-vous remarqué le rouge éclatant des coquelicots dans les champs de blé jaunissant ?

Cette année, le printemps nous a amené son lot de couleurs avec de magnifiques étendues de coquelicots dans les champs.

Si vous avez rejoint Choisy-La-Victoire par la route de Saint-Martin-Longueau, vous avez sans doute pu observer des champs rouge coquelicot. Une telle étendue de coquelicots est magnifique et bénéfique pour l'écosystème. Elle attire les abeilles, permet une meilleure infiltration de l'eau dans le sol et une meilleure aération de la terre. La présence du coquelicot est également signe de l'arrêt des herbicides là où il pousse.



### JACHÈRE FLEURIE



Implantée en 2019, la jachère fleurie sur le Parc Gaston et Christian DELAVENNE n'a malheureusement pas bien repris cette année. Les conditions climatiques ne lui ont pas été favorables et la tentative d'arrosage raisonné pour lui permettre de refleurir n'a pas suffi.

La jachère est cependant facile d'entretien, elle permet d'attirer les insectes pollinisateurs et offre un abri de choix pour la faune auxiliaire. Intéressée par un tel concentré de bénéfiques, la mairie compte poursuivre son action et raviver ce bouquet de couleurs dans le futur.

## ■ Eau

### DU PERCHLORATE DANS L'EAU

Les conclusions sanitaires apportées par l'Agence Régionale de Santé ont établi que l'eau d'alimentation sur Choisy-La-Victoire était conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Cependant la teneur en perchlorates étant supérieure à 15µg/l, la Direction Générale de la Santé recommande de limiter la consommation de l'eau pour les femmes enceintes et allaitantes ainsi que pour la préparation des biberons des nourissons de moins de 6 mois. Elle précise que pour les autres catégories de la population, il n'y a pas lieu de restreindre la consommation d'eau du robinet aux niveaux d'exposition actuellement mis en évidence.



## ■ Gestion de l'eau

### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE » A LA CCPE

Le Syndicat des eaux s'est réuni à la mairie de Choisy-La-Victoire, le 9 juin dernier. Lors de cette réunion, M. VERSLUYS, Maire de la commune d'Avrigny, a été élu Président. Ce sera pour une courte durée. En effet, suite à la publication de l'arrêté préfectoral mentionnant les nouveaux statuts, il a été acté du transfert de la compétence « eau potable » à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Prévu initialement par la loi NOTRe pour le 1er janvier 2020, le transfert de cette compétence aux communautés de communes pouvait, suite à la loi du 3 août 2018, être reporté sous certaines conditions au 1er janvier 2026 au plus tard.

A partir du 1er janvier 2021, l'intercommunalité se substituera donc au Syndicat des eaux, qui exerçait cette compétence. Toutes les décisions dans le domaine seront alors prises au sein de la CCPE et les tarifs de l'eau harmonisés.

### D'où viennent les perchlorates ?

Les sels de perchlorates sont utilisés dans diverses industries, notamment dans le domaine militaire. La présence de dépôts de munitions de la première guerre mondiale dans le sol, peut expliquer l'existence d'une pollution aux ions perchlorates.

### Pensez-y !

Vous pouvez consulter les résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sur le site du gouvernement :

<https://orobnat.sante.gouv.fr>

## ■ Plantation

### UN MILLION D'ARBRES EN HAUTS-DE-FRANCE, CHOISY SUR LES RANGS

La commune de Choisy-La-Victoire vient de présenter un projet pour répondre au plan « Un million d'arbres en Hauts-de-France » lancé par la Région et relayé par la Communauté de Communes.

A ce jour la Région est l'une des moins boisées de France. Ce plan entend donc développer plusieurs axes de travail ayant pour finalité de mobiliser les territoires, les acteurs des territoires et les habitants afin de planter un million d'arbres, arbres fruitiers et arbustes au cours des trois années à venir, et ce, avec le soutien de la Région. Les projets présentés doivent concerner des propriétés publiques. Le parc Gaston et Christian DELAVENNE ou la place de l'église sont à titre d'exemple ciblés sur notre commune.

La Région interviendra financièrement à hauteur de 90 % du coût des plants et des fournitures (protections, paillage, tuteurs), seule la main d'œuvre restant à la charge de la commune.



## ■ Regroupement Pédagogique Intercommunal

### UNE SITUATION INÉDITE LIÉE AU COVID-19

Depuis le 9 mars 2020, date de fermeture des écoles d'Avrigny et d'Epineuse, le Regroupement Pédagogique Intercommunal a dû faire face à la situation sanitaire inédite liée au Covid-19. Le travail à distance a ainsi été mis en place grâce à l'implication du Directeur et des enseignants, permettant ainsi d'assurer la continuité pédagogique.

Le déconfinement progressif, le 11 mai dernier a permis la reprise de l'école selon des protocoles sanitaires stricts imposés par le gouvernement. Le 12 mai 2020, 9 élèves de CM1 et CM2 ont ainsi repris à temps plein le chemin des bancs de l'école et 6 en alternance, suivis par 10 élèves de CP à Epineuse le 14 mai. Les classes de grande section et CE1 ont quant-à-elle repris le 18 mai et finalement la maternelle le 22 juin avec un effectif quasiment au complet.

Malheureusement tous les programmes ont dû être chamboulés et adaptés et les rendez-vous habituels de fin d'année scolaire, tant attendus par nos chères petites têtes blondes, contraints d'être annulés. Il n'y a donc pu y avoir cette année, ni kermesse, ni sorties scolaires, ni photo de classe. Espérons un retour à la normale l'an prochain !

### RENTÉE 2020/2021 : 124 ÉLÈVES INSCRITS

CLASSE	EFFECTIF
<b>Petite et Moyenne Section</b>	16 Petits
	8 Moyens
<b>Moyenne et Grande Section</b>	7 Moyens
	18 Grands
<b>CP/CE1</b>	12 CP
	13 CE1
<b>CE1/CE2</b>	7 CE1
	19 CE2
<b>CM1/CM2</b>	9 CM1
	15 CM2

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Avrigny, Choisy-La-Victoire, Blinecourt, Fouilleuse, Epineuse accueillera 124 élèves à la prochaine rentrée 2020/2021, le 1er septembre prochain.

99 enfants seront scolarisés sur l'école d'Avrigny et 25 sur l'école d'Epineuse.

La circulaire de rentrée fixant les priorités pour la rentrée et l'année scolaire 2020/2021 vient de paraître au bulletin officiel de l'éducation nationale.

## ■ Lycéen et apprentis

### CARTE GÉNÉRATION #HDF 2020-2021

Depuis les 23 juin 2020, les jeunes peuvent commander leur carte Génération HDF sur la plateforme dédiée. <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/>

Avec cette carte, la Région accompagne les jeunes dans leur parcours scolaire.

Personnelle et gratuite, elle leur permet de bénéficier d'aides pour l'acquisition des manuels scolaires et d'équipements professionnels nécessaires à leur scolarité ou à leur apprentissage. Les lycées des filières générales, professionnelles et technologiques peuvent ainsi bénéficier de 100€ pour la 1<sup>ère</sup> année et 55€ les années suivantes. Les apprentis voient quant-à eux leur carte créditée de 200€ à l'occasion de leur entrée en 1<sup>ère</sup> année de cycle de formation.

Les détenteurs de la carte bénéficient également d'un accès privilégié aux Bons Plans Génération #HDF. La Région leur permet de gagner des places gratuites pour des spectacles, des concerts, des films, des manifestations sportives, etc., des aides accordées auprès des commerçants et associations de la région.

## ■ Oise Mobilité

### GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES A LA RENTÉE 2020/2021

La Région Hauts-de-France investit pour vos enfants et pour préparer l'avenir, tout en préservant le pouvoir d'achat des familles. C'est pourquoi la Région a décidé d'accorder la gratuité des transports scolaires aux enfants à partir de la rentrée 2020-2021.

Comme chaque année scolaire, pour pouvoir bénéficier de la prise en charge des transports scolaires à la rentrée prochaine, tous les élèves de l'Oise empruntant un service de transport scolaire organisé et financé par la Région Hauts-de-France doivent formuler une demande d'inscription :

En ligne sur le site [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr) en accédant à la rubrique "scolaires"

Pour obtenir plus d'informations rendez-vous à l'adresse suivante : <https://transports.hautsdefrance.fr/>



### Pensez-y ! Recensement à 16 ans

Tous les jeunes nés en 2004 doivent se faire recenser en se présentant à la mairie dans les 3 mois suivant leur anniversaire (apporter carte d'identité et livret de famille)



## ■ ANIMATION

### CONCOURS DE DESSIN DE NOËL

Cette année, la mairie organise son premier concours de dessin sur le thème :



**Noël**  
**dans ton dessin-animé préféré**

**A déposer entre**  
**le 10/11/2020 et le 10/12/2020.**

**Pour les enfants de Choisy-La-Victoire**  
**de 3 à 12 ans inclus**

Les dessins seront à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie et seront classés selon 3 catégories :

- Catégorie 1 : enfants âgés de 3 à 5 ans inclus ;
- Catégorie 2 : enfants âgés de 6 à 8 ans inclus ;
- Catégorie 3 : enfants âgés de 9 à 12 ans inclus ;

Un jury composé d'élus et de bénévoles, élira le plus beau dessin de sa catégorie. L'enfant gagnant pour chaque catégorie gagnera un lot qu'il se verra remettre, si le contexte sanitaire le permet, lors du goûter de Noël organisé à la mairie le samedi 12 décembre 2020 après-midi.

Alors n'oubliez pas de mettre le dessin sous enveloppe et d'y porter au dos les indications suivantes :

- nom et prénom de l'enfant,
- nom d'au moins un représentant légal,
- adresse postale,
- adresse mail,
- âge de l'enfant,
- nom du dessin animé concerné
- la phrase manuscrite suivante rédigée par le représentant légal de l'enfant : « J'atteste que ce dessin a été exclusivement réalisé par mon enfant dénommé ..... ».

Le règlement complet du concours sera disponible à la consultation en mairie.

Alors si votre enfant a entre 3 et 12 ans, sortez-lui crayons, feutres ou peintures pour qu'il crée son plus beau dessin de Noël, au format A4, et qu'il participe au concours.



### VOUS VOULEZ PARTICIPER AU JURY ?

#### Faites-le nous savoir avant le 21/11/2020

Les personnes de la commune, de 16 ans et plus peuvent participer au jury. Il leur faudra se faire connaître avant le 21 novembre 2020, par mail à [mairie.choisylavictoire@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisylavictoire@wanadoo.fr)

Le nombre de participants au jury, en dehors des membres du Conseil Municipal, sera limité à 6 personnes, date et horaire du mail faisant foi, et à raison d'une seule personne par foyer.

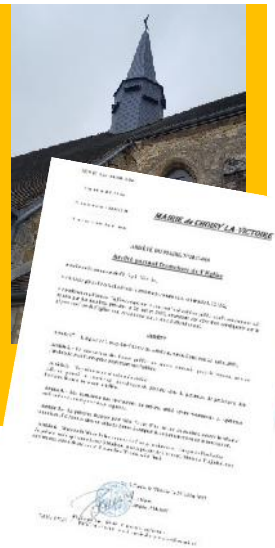
Si vous êtes parmi les 6 membres du jury retenus, vous serez invités à venir voter à une date précédant le goûter de Noël pour déterminer les 3 gagnants du concours.



## ■ Patrimoine

### RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Considérant que l'état de l'église compromettrait gravement la sécurité du public, et constatant des désordres conséquents sur le pignon nord-est, un mur écroulé à l'intérieur et un risque d'effondrement, l'église Notre-Dame de Choisy-La-Victoire a fait l'objet d'un arrêté paru le 25 juillet 2017 stipulant sa fermeture jusqu'à réparation. Parce que notre église c'est l'âme de notre village et qu'elle est un édifice patrimonial trace de l'Histoire, le Conseil Municipal a voté favorablement en 2019 pour faire les demandes de subventions afin de la restaurer. La situation sanitaire liée au covid-19 a retardé l'obtention des subventions demandées mais les choses se débloquent avec la reprise, et nous venons d'obtenir celle du département. Les autres devraient suivre et les travaux pouvoir commencer.



## ■ Eclairage

### INTERVENTION SUR 3 LAMPADAIRES DEFECTUEUX

L'éclairage public participe, nuit après nuit, à la sécurité et à l'amélioration du cadre de vie des habitants en développant la perception nocturne des espaces publics. Il est donc essentiel de toujours veiller à son bon fonctionnement. C'est ainsi que fin 2019, trois lampadaires, rue du puits, hameau de Froyères et rue du 8 mai 1945, ont fait l'objet d'une intervention de la part des services de la S.I.C.A.E.

Depuis, des habitants de la commune ont fait remonter à la mairie que d'autres lampadaires présentaient des défauts de fonctionnement. Ces lampadaires ont fait l'objet d'une nouvelle signalisation. Leur réparation a malheureusement dû être retardée par la situation sanitaire. Il est cependant impossible de connaître en amont la date d'intervention des services dédiés à l'éclairage public, ces derniers n'avertissant la mairie de leur intervention qu'à posteriori. Vous serez donc les premiers, vous, usagers, à constater les réparations et à y voir plus clair !

## ■ Eau

### REPLACEMENT DES CANALISATIONS RUE NEUVE

Les travaux de remplacement des canalisations d'eau ont débuté à Blincourt début juillet et enchaîneront sur ceux de la rue Neuve à Choisy-La-Victoire à partir du 18 août prochain. Des règles de circulation seront mises en place le temps de l'intervention de l'entreprise DEGAUCHY TP.



## ■ Voirie

### REPLACEMENT DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ABIMÉS

Vous êtes nombreux à avoir constaté que les panneaux de signalisation routière de la commune étaient parfois en bien piètre état. Rouille, couleurs passées par le soleil, usure du temps... les panneaux de signalisation ont parfois un air archaïque les rendant plutôt atypiques. Or, une signalisation claire et bien visible, permet de limiter les accidents des usagers de la route, et d'améliorer la sécurité routière. Aussi a-t-il été décidé de remplacer les panneaux concernés. Vous verrez donc dans les prochains mois, de beaux panneaux tout neuf rue Lombarde, rue du 8 mai 1945 et Grande Rue.



## TROTTOIRS

Les travaux de réalisation des trottoirs Grande Rue sont toujours dans l'attente des accords de subventions, retardés par la crise sanitaire de ces derniers mois.

## NIDS DE POULE

Des travaux de réfection, organisés par la CCPE vont avoir lieu sur les voies d'intérêt communautaire de la commune. Ainsi, les nids de poules identifiés, vont être prochainement rebouchés.

Démarches	Pièces à joindre	Où s'adresser
<b>Copie ou extrait d'acte de naissance, mariage ou décès</b>	Faire une demande écrite précisant : Nom, prénoms, adresse, date de naissance du demandeur et nom et prénom des parents Joindre une preuve d'identité Joindre une enveloppe timbrée	Mairie du lieu de l'événement
<b>Personne née à l'étranger de nationalité française</b>	Faire la demande au Service central de l'Etat Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9	Ministère des affaires étrangères
<b>Naissance</b>	Déclaration faite dans les 3 jours qui suivent l'accouchement	Mairie du lieu de naissance
<b>Décès</b>	Déclaration faite dans les 24 heures	Mairie du lieu de décès
<b>Mariage</b>	Publication du mariage faite 10 jours pleins avant le jour du mariage Dossier à retirer en mairie 3 mois avant la date du mariage	Mairie du lieu de domicile de l'un des futurs époux
<b>PACS</b>	Dossier à retirer en mairie	Mairie du lieu de résidence commune des futurs pacsés
<b>Duplicata du livret de famille</b>	Formulaire disponible en mairie	Mairie du domicile
<b>Carte Nationale d'Identité</b>	Formulaire disponible en mairie avec liste des pièces à fournir	Mairie disposant du même matériel que pour les demandes de passeport
<b>Passeport</b>	Formulaire disponible en mairie avec liste des pièces à fournir	Mairie disposant du matériel pour les demandes de passeport (la liste en mairie)
<b>Inscription scolaire</b>	- Livret de famille - Carnet de santé de l'enfant - Certificat de radiation si changement d'école	Mairie du domicile
<b>Recensement militaire</b>	Dans les 3 mois suivant les 16 ans - Livret de famille - Carte d'identité	Mairie du domicile
<b>Inscription sur les listes électorales</b>	- Carte d'identité - Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Mairie du domicile tout au long de l'année ou avant le 6 <sup>ème</sup> vendredi précédent une élection
<b>Nouveau dans la commune</b>		Mairie du domicile
<b>Changement d'adresse carte grise</b>		mon.service-public.fr

## ■ Administration

### LE SITE **Service-Public.fr** : SITE INCONTOURNABLE, L'OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION

Service-public.fr est le site web officiel de l'administration française.

Vous pourrez via ce site, faire votre déclaration d'adresse pour divers organismes primordiaux, vous renseigner sur vos droits et démarches envers l'administration sur les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...), sur les élections, sur les demandes de Carte Nationale d'Identité (pièce à fournir selon les cas par exemple), sur l'état civil, sur le droit du travail,....

Vous y trouverez tous types de formulaires pour vos demandes auprès des administrations françaises.

Le site est ouvert aux particuliers comme aux entreprises et aux associations. Vous pouvez également y créer un compte via **mon.service-public.fr**



**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

## NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE 17 ou 112  
SAMU / SMUR 15 ou 112  
POMPIERS 18 ou 112

## ADMINISTRATION / INSTITUTIONS

### ■ Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

1, rue de la Plaine  
60190 Estrées-Saint-Denis  
contact@cc-pe.fr  
Tel. : 03 44 41 31 43  
[www.ccpaine-estrees.com](http://www.ccpaine-estrees.com)  
Du lundi au vendredi  
9h-12h et 14h-17h

### ■ Préfecture

1, place de la République  
60022 Beauvais Cedex  
Tel. : 03 44 06 12 34  
Fax. : 03 44 45 39 00  
[www.oise.pref.gouv.fr](http://www.oise.pref.gouv.fr)  
Du lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-16h45

### ■ Centre des impôts

11, Rue des Sables  
60600 Clermont  
[www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr)

### ■ Conseil Départemental de l'Oise

<http://www.oise.fr/accueil/>

### ■ URSSAF

11, Rue Ambroise Paré  
CS 40586  
60015 Beauvais Cedex  
[www.contact.urssaf.fr](http://www.contact.urssaf.fr)

### ■ Gendarmerie de Catenoy

11, rue de Compiègne  
60840 Catenoy  
Tel. : 03 44 77 34 17  
Mail : [btc.catenoy@gendarmerie.inter](mailto:btc.catenoy@gendarmerie.inter)

## Emploi

### ■ Pole emploi de Clermont

62 r Rosa Parks  
60600 FITZ JAMES  
Tel. : 3949

## SERVICES

### ■ La poste Estrées Saint Denis

Tel. : 3631

### ■ VÉOLIA

Tel. : 09 69 36 72 61

### ■ S.I.C.A.E

Grandfresnoy. Tel. : 03 44 91 54 00

### ■ Déchetterie

ZI, route de Compiègne  
60190 Estrées Saint Denis  
Du mardi au samedi : 9h à 12h / 14h à 18h et le dimanche 9h à 12h  
Fermeture les lundis et jours fériés

### ■ SNCF

Tel. : 3635

### ■ Vétérinaire de garde

Tel. : 3115 ou votre vétérinaire qui vous indiquera le vétérinaire de garde

### ■ Covoiturage

Tel. : 0 805 66 00 60  
[www.covoiturage-oise.fr](http://www.covoiturage-oise.fr)

## Enfance / Jeunesse

### ■ RPI Groupement intercommunal

>Ecole Avrigny : 195, rue des Ecoles – 60190 Avrigny  
Tel. : 03 44 77 02 57

>Ecole d'Epineuse : 2, rue Spuller – 60190 Epineuse  
Tel. : 03 44 77 05 44

### ■ Périscolaire

Halte Garderie itinérante Caramelle  
0661033495 ou 0344 41 83 25  
Mail : [hq@cc-pe.fr](mailto:hq@cc-pe.fr)

### ■ RAM de la CCPE

Tel. : 03 44 41 83 22  
Mail : [ram@cc-pe.fr](mailto:ram@cc-pe.fr)

## Santé / Social

### ■ Pharmacie de garde

Tel. : 3237

### ■ Caisse primaire d'assurance maladie - CPAM

1, Rue de Savoie  
BP30326  
60013 Beauvais Cedex  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)  
Tel. : 3646

### ■ Caisse d'allocation familiale - CAF

2, rue Jules Ferry  
60012 Beauvais Cedex  
Tel. : 0810 25 60 80  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr) et [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

### ■ Centre antipoison

0800 59 59 59 (n°vert gratuit)  
Lille : 03 20 44 44 44

### Numéros verts :

### ■ Coronavirus

Tel. : 0800 130 000

### ■ Drogue info service

Tel. : 0800 231 313

### ■ SIDA info service

Tel. : 0800 840 800

### ■ Allo enfance maltraitée

Tel. : 119

### ■ Accueil de jour boutique de la solidarité EMMAUS

Tel. : 03 44 05 27 83

## Culte

### ■ Paroisse Saint-Joseph

Tel. : 03 44 41 30 70  
[Paroisse.saint.joseph@orange.fr](mailto:Paroisse.saint.joseph@orange.fr)  
[www.paroissesaintjoseph.fr](http://www.paroissesaintjoseph.fr)

[www.choisylavictoire.fr](http://www.choisylavictoire.fr)



Mairie de Choisy-La-Victoire